

comme celle de l'Agneau. Elle a dit : La propriété, il faut qu'elle soit commune ou tout au moins égale : renversons cette base de toutes les inégalités et de toutes les tyrannies : la propriété, c'est le vol."

"Et quant au mariage, elle a dit : "Réhabilitons la chair, délivrons à la fois et le cœur et le sens de leurs injustes entraves ; inaugurons le règne de l'amour libre."

"Voilà ce que la morale nouvelle a dit, non pas par la bouche de quelques sectaires, sophistes de talent, peut-être de conviction, mais par l'organe d'une trop grande portion de la littérature moderne et de l'opinion publique.

"Et vous voulez qu'en présence de cette stérilité, d'une part, de cette répétition servile et trop

souvent pervertie de notre vieil Évangile, et, d'autre part, en face de ses innovations impies et corruptrices, vous voulez que nous autres, catholiques et Français, nous consentions à ce divorce de la morale, je ne dis pas avec le dieu du spiritualisme, mais avec le Dieu de l'Évangile et du christianisme ? Non, non, cela n'est pas possible."

Ainsi l'épreuve moderne aboutit au même résultat que l'épreuve antique : à la constatation de l'insuffisance de la raison séparée, et à la nécessité, ou du moins à la suprême convenance de la révélation pour une science complète de la morale naturelle.

*A Continuer.*

—*La France.*

30 décembre 1865.

## UN SERMENT TYRANNIQUE

### ET LA LIBERTÉ AMÉRICAINE.

#### I

Saint-Louis, 1865.

Dans le Missouri, tout est bouleversé. Le peuple demandait une nouvelle Constitution. Pour satisfaire à ce vœu, l'Assemblée générale de l'État, par un acte du 15 février 1864, ordonna une élection générale pour le mois de novembre suivant. Le peuple, dans ses comices, devait décider si une Convention serait convoquée pour amender la Constitution. Dans le cas où la majorité se prononcerait pour l'affirmative, une Convention

s'assemblerait au mois de janvier 1865, et examinerait quels amendements devraient être introduits dans la Constitution : 1<sup>o</sup> pour opérer l'émancipation des esclaves ;— 2<sup>o</sup> pour conserver aux citoyens loyaux la franchise électorale, dans toute sa pureté, et quels autres amendements étaient exigés par le bien public. La majorité des électeurs fut favorable à ces mesures.

Une Convention se réunit, et dès le 11 janvier, elle prononça l'abolition immédiate de l'esclavage. C'était un acte commandé par les circonstances, mais illégal,